



Roger DESERRES

IMPRIMER

**Père : DESERRES**

Décès le : 2004-10-09

Parution : 2004-10-12

Conjoint(e) : Niquette

Paru dans : *Le Journal de Montréal, QC*

Fiche créée le : 2004-10-09

DeSERRES, Roger 1914 - 2004 À Montréal, le 9 octobre 2004, à l'âge de 90 ans, est décédé paisiblement et entouré des siens, M. Roger DeSerres. Outre son épouse bien-aimée Niquette qui l'a soutenu tout au long de sa vie, il laisse dans le deuil ses cinq enfants adorés Hélène, Francine, Louis (Anne-Michèle Flagothier), Marc (Céline Blanchet) et Suzanne (François Desrochers), ses quatorze petits-enfants Christian, Catherine, François, Dominique, Geneviève, Pierre-Olivier, Paul-Antoine, Philippe, Frédéric, Alexandra, Florent, Bertrand, Héloïse et Mathilde, son cousin André Morin et ses neveux Roger (Paule Archambault) et Robert Lajoie. Très impliqué dans les milieux communautaire et économique de Montréal, M. DeSerres a toujours eu à coeur le bien-être de son entourage, de ses employés et de leurs familles tout au long de son existence et ce, bien au-delà de sa présidence de l'entreprise familiale Omer DeSerres. Généreux de son temps, il fut président de la Fédération des oeuvres de charité canadienne française. Sa droiture et son bon jugement en ont fait un administrateur recherché pour de nombreux conseils d'administration dont CIL, la Banque Nationale et La Presse. Il fut également président de la Chambre de commerce de Montréal et de la Chambre de commerce du Canada. La famille recevra les condoléances le mardi 12 octobre et le mercredi 13 octobre, de 14 à 17 h et de 19 à 21 h au:Centre funéraire Côte-des-Neiges 4525 chemin de la Côte-des-Neiges Montréal tél: 514-342-8000 Les funérailles auront lieu le jeudi 14 octobre à 10h30, en l'église de St-Léon de Westmount, 4311 boul. Maisonneuve Ouest. Un grand merci à toute l'équipe de l'unité des soins intensifs chirurgicaux de l'hôpital Notre-Dame de Montréal pour leur dévouement inlassable. Au lieu de fleurs, votre témoignage de sympathie peut se traduire en un don, en sa mémoire, à l'organisme de charité de votre choix. Paru le 2004/10/12 dans La Presse